

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 10 • Numéro 2 • Le 13 février 2019

Les « bons coups » des consommateurs Première partie : Savoir à quoi s'attendre

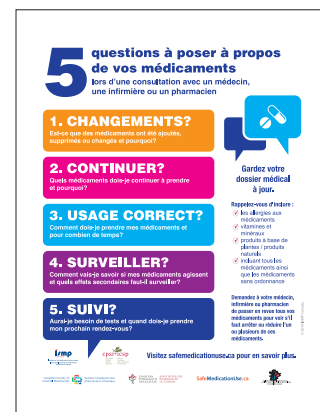
Depuis plusieurs années, les consommateurs déclarent des erreurs médicamenteuses sur le site MedicamentsSecuritaires.ca. Bon nombre de ces rapports font état d'un « bon coup », où le consommateur (ou un proche aidant, un membre de sa famille ou un ami) a su déceler une erreur liée à un médicament. Dans notre série d'infolettres en deux volets, leurs récits relatent comment ces erreurs ont été interceptées. Aujourd'hui, la première partie souligne pourquoi il est important de savoir à quoi s'attendre pour être en mesure de déceler des erreurs médicamenteuses. La deuxième partie mettra en lumière l'importance de connaître les sources de renseignements concernant les médicaments.

En étant préparés, les consommateurs seront souvent en mesure de repérer une erreur médicamenteuse. Ils devraient notamment connaître le médicament prescrit (par exemple son nom et la dose), son aspect et les effets qu'il peut entraîner. L'extrait ci-dessous, tiré du site MedicamentsSecuritaires.ca, démontre l'importance de savoir à quoi s'attendre :

Un consommateur a commencé à prendre un médicament pour réduire sa pression sanguine. Plus tard, sa dose est passée de 4 mg à 8 mg par jour. Après quelques jours de ce nouveau régime, le consommateur se sentait très fatigué et vidé de son énergie. Sa pression sanguine avait chuté de 40 points. Sachant que ces symptômes étaient des effets secondaires de son médicament, le consommateur a examiné l'étiquette de sa bouteille d'ordonnance, où il a découvert qu'il s'agissait de la dose de 16 mg, et non de celle de 8 mg qui lui avait été prescrite.

MedicamentsSecuritaires.ca offre les suggestions suivantes aux consommateurs afin qu'ils « sachent à quoi s'attendre » :

- Utilisez les **Cinq questions à poser à propos de vos médicaments** pour vous renseigner au sujet de vos médicaments.
- Sachez quels médicaments vous ont été prescrits et pour quelle raison.
- Familiarisez-vous avec l'aspect de vos médicaments, c'est-à-dire leur taille, leur forme, leur couleur et les inscriptions sur le médicament et sur le contenant.
- Apprenez les effets, tant positifs que négatifs, de vos médicaments. Cette information peut vous aider à déterminer si le médicament fonctionne. Elle peut aussi vous aider à déceler d'éventuels effets secondaires, en cas de réaction imprévue.
- Ne craignez pas de poser des questions. Consultez un professionnel de la santé en cas de situation imprévue.



Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.